

Juin 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-septième session

Rome, 24 juin 2013

Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO

Résumé

Conformément à l'Action n° 2.31 du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO, le Conseil est informé des débats d'autres instances intéressant l'Organisation. Les exposés présentés à la cent quarante-septième session du Conseil porteront sur les thèmes suivants:

- 1) Conclusions de la Conférence des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (Genève, 28 avril – 10 mai 2013)
- 2) La voix de ceux qui ont faim (Voices of the Hungry) (Londres, 8 juin 2013)
- 3) Sommet mondial d'Action pour les océans
- 4) Participation du système des Nations Unies à l'*Expo Milano 2015* (Milan, 1^{er} mai au 31 octobre 2015)
- 5) Dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (Istanbul, 8-19 avril 2013)
- 6) Forums sur les innovations agricoles

Les thèmes ci-dessus sont présentés à la cent quarante-septième session du Conseil pour information uniquement.

I. Conclusions de la Conférence des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (Genève, 28 avril – 10 mai 2013)

1. Le PNUE et la FAO ont fait équipe pour encourager les synergies entre les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm lors des toutes premières réunions conjointes des Parties aux Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm, trois accords multilatéraux juridiquement autonomes concernant l'environnement; ces réunions se sont tenues à Genève du 28 avril au 10 mai 2013. Près de 2000 personnes provenant de 170 pays ont participé aux réunions conjointes et ont adopté 50 décisions distinctes visant à renforcer la protection contre les produits chimiques et déchets dangereux. En outre, les 9 et 10 mai 2013, 80 ministres ont participé à un segment de haut niveau consacré au thème du

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mg791f

renforcement des synergies entre les conventions aux niveaux national, régional et mondial, et ils se sont félicités de la «Déclaration de Genève sur la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets».

2. Pendant leurs sessions extraordinaires (ExCOP-2), les Parties ont approuvé la création du Secrétariat et adopté un programme de travail et budget pour les activités individuelles et conjointes des trois Conventions pour 2014 -2015. La sixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam (COP-6) est convenue, par consensus, d'ajouter le pesticide azinphos-méthyle et les produits chimiques industriels PentaBDE, OctaBDE et PFOD à l'annexe III de la Convention - soit le plus grand nombre de produits jamais ajoutés à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause de la Convention par une Conférence des Parties depuis l'adoption de la Convention, en 1998. Aucun consensus n'a été atteint concernant l'amiante chrysotile, et deux pays se sont opposés à ce qu'une formulation extrêmement dangereuse contenant du paraquat soit ajoutée à la liste. Ces deux produits chimiques seront examinés lors de la prochaine Conférence des Parties, en 2015.

II. La voix de ceux qui ont faim (Voices of the Hungry)

3. Le Gouvernement du Royaume-Uni, la Fondation du Fonds d'investissement pour les enfants (CIFF) et le Gouvernement brésilien ont coorganisé la réunion de haut niveau «Nutrition pour la croissance: Vaincre la faim grâce au commerce et à la science» qui s'est tenue à Londres, le 8 juin 2013, et a rassemblé des chefs d'entreprise, des scientifiques, des gouvernements et des membres de la société civile, venus affirmer les engagements nécessaires pour prévenir la sous-alimentation et assurer la prospérité des peuples et des nations. Cette manifestation faisait suite au Sommet sur la faim du Royaume-Uni et du Brésil tenu à Londres, le 12 août 2012, et comprenait une table ronde destinée à présenter de nouveaux outils de suivi pour améliorer la reddition de comptes concernant les efforts déployés aux niveaux national et international pour lutter contre la sous-alimentation.

4. Le Directeur général de la FAO a été invité à ces deux manifestations liées à la faim afin de présenter et de commenter l'initiative «Voices of the Hungry». Grâce à cette initiative, dont les activités démarreront en 2014, la FAO insérera un questionnaire dans le sondage mondial de Gallup – effectué chaque année dans plus de 150 pays - afin de recueillir des informations sur l'expérience des personnes en matière d'insécurité alimentaire. En fonction des réponses données aux huit questions intégrées dans une seule échelle (l'échelle de l'expérience en matière d'insécurité alimentaire), il est possible de classer les cas selon trois niveaux de gravité de l'insécurité alimentaire (faible, modérée et grave) d'une manière fiable et comparable au sein de différentes cultures. L'initiative «Voices of the Hungry» est l'occasion rêvée de créer une nouvelle référence de mesure de l'insécurité alimentaire avec un outil comparable entre différentes cultures et susceptible de recueillir des informations de manière peu onéreuse et de fournir des résultats en très peu de temps. Cela constitue un avantage considérable par rapport à d'autres méthodes de mesure de la sécurité alimentaire en usage et facilite énormément la prise de mesures rapides de la part des gouvernements.

5. L'initiative «Voices of the Hungry» fournira la base d'un renforcement substantiel du système de suivi de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO à brève échéance. Grâce à cette initiative, la FAO se trouvera, dès 2015, en mesure de fixer des niveaux de référence d'insécurité alimentaire dans tous les pays du monde, et d'établir une norme de suivi des progrès accomplis dans le cadre d'initiatives mondiales comme le Programme de développement pour l'après-2015 et le «Défi Faim zéro». Au titre de cette initiative, une stratégie de communication et de renforcement des capacités est en cours d'élaboration pour travailler, au cas par cas, avec les pays, à l'application, l'analyse et l'utilisation politique de l'outil pour la gouvernance et l'obligation redditionnelle en matière de sécurité alimentaire. La FAO travaille en étroite collaboration avec quatre pays du Partenariat renouvelé pour mettre un terme à la faim en Afrique (Angola, Éthiopie, Malawi et Niger) afin d'assurer l'adaptation linguistique de l'échelle de référence devant être testée en 2013 par le biais du Partenariat mondial pour l'eau.

III. Sommet mondial d'Action pour les océans

6. Le Sommet mondial d'Action pour les océans à l'appui de la sécurité alimentaire et de la croissance bleue se déroulera du 9 au 13 septembre 2013 à La Haye (Pays-Bas). Le Sommet est organisé conjointement par le Gouvernement des Pays-Bas et la Banque mondiale, en étroite collaboration avec le Partenariat mondial pour les océans, et il permettra aux dirigeants de la planète, aux professionnels des océans, aux scientifiques, aux représentants de la société civile et au secteur privé d'échanger des expériences et de démontrer qu'une action conjointe au sein de partenariats pour des océans productifs et en meilleure santé est essentielle à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et à la croissance économique mondiaux. La FAO participe activement au Partenariat mondial pour les océans et aux préparatifs en vue du Sommet mondial d'Action pour les océans, et elle fait partie du Groupe de travail par intérim, y compris pour l'élaboration des Plans d'action du Partenariat mondial pour les océans et du document cadre du Partenariat mondial. L'Organisation est engagée dans les débats concernant les modalités de gouvernance, les résultats attendus et l'identification des priorités pour l'engagement des partenaires dans les préparatifs du Sommet.

IV. Participation du système des Nations Unies à l'*Expo Milano 2015*

7. L'*Expo Milano 2015* se déroulera sur une période de six mois, du 1^{er} mai au 31 octobre 2015, et le thème de l'exposition est «*Nourrir la planète, énergie pour la vie*». Le Secrétaire général des Nations Unies a accepté l'invitation du Gouvernement italien, qui tenait à faire participer le système des Nations Unies à l'exposition. Compte tenu du thème de l'*Expo Milano 2015*, il a désigné les trois organisations ayant leur siège à Rome pour coordonner la participation du système des Nations Unies, sous la supervision du Directeur général de la FAO. Le Secrétaire général a également désigné M. Eduardo Rojas, Directeur général adjoint du Département des forêts de la FAO, en qualité de Commissaire général des Nations Unies pour l'*Expo Milano 2015*, chargé de coordonner la participation des organisations du système des Nations Unies pertinentes, en étroite collaboration avec d'autres partenaires internationaux comme Biodiversity International.

8. Le thème de l'*Expo Milano 2015* est étroitement lié aux mandats et aux activités de la FAO, du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds international de développement agricole (FIDA), ainsi qu'à ceux de nombreuses autres organisations du système des Nations Unies. Des questions clés, comme l'histoire de l'alimentation, la sécurité alimentaire, la production alimentaire durable, la biodiversité, l'eau, les régimes alimentaires sains, les pertes et le gaspillage de produits alimentaires, ainsi que le rôle fondamental joué par les petits exploitants, les femmes et les peuples autochtones, seront abordées dans le cadre des différents domaines et groupes thématiques au sein d'un site qui s'étendra sur 1,1 million de mètres carré. Les organisateurs ont proposé une approche innovante qui permettra au système des Nations Unies de bénéficier d'une présence horizontale dans les secteurs pertinents de l'Exposition. Ainsi, la FAO, le PAM, le FIDA et d'autres organisations des Nations Unies seront en mesure de faire passer des messages importants sur différents objectifs et enjeux et de donner une plus grande visibilité à leurs activités dans les pays en développement, en touchant un large public. La création d'une plate-forme numérique perfectionnée par les organisateurs, grâce à laquelle des millions de personnes sur toute la planète pourront accéder virtuellement à l'Exposition, donnera aux organisations ayant leur siège à Rome et à d'autres institutions des Nations Unies une occasion unique d'élargir la sensibilisation du public bien au-delà des 20 millions de visiteurs attendus à Milan pendant les six mois que durera l'Exposition.

V. Dixième Session du Forum des Nations Unies sur les forêts (Istanbul, 8-19 avril 2013)

9. La dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts s'est déroulée à Istanbul (Turquie), du 8 au 19 avril 2013; des thèmes importants étaient inscrits à son ordre du jour, notamment le rôle des forêts dans le développement économique et les modalités de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts. Le Forum a également examiné les points permanents de son ordre du jour, y compris les progrès accomplis s'agissant de la mise en œuvre de l'accord sur les forêts juridiquement non contraignant, les apports régionaux et sous-régionaux, le renforcement de la coopération et la

coordination des politiques et programmes, y compris de nouvelles orientations au profit du Partenariat de collaboration sur les forêts, et il a adopté une résolution à cet égard. Une deuxième résolution a été adoptée sur les nouveaux enjeux, les méthodes de mise en œuvre et le Fonds fiduciaire du FNUF.

10. Les invitations adressées au Partenariat de collaboration sur les forêts (présidé par la FAO) et à ses membres revêtaient une importance particulière pour l'Organisation; le Partenariat et ses membres ont notamment été invités à:

- poursuivre et élargir les efforts déployés pour intégrer et harmoniser les directives en matière d'établissement de rapports nationaux sur les forêts;
- encourager les synergies et les activités et programmes liés aux forêts de ses organisations membres et, en particulier, les Conventions de Rio;
- renforcer le rôle des forêts et de leur gestion durable dans le cadre du développement durable;
- aider les pays à évaluer les valeurs non commerciales des produits, biens et services issus des forêts et à reconnaître et évaluer le large éventail des valeurs forestières;
- renforcer leurs efforts pour recueillir et faciliter l'accès aux informations relatives aux flux financiers liés aux forêts;
- sensibiliser l'opinion à l'importance des forêts dans la mise en œuvre des recommandations issues de Rio+20 et de l'ordre du jour des Nations Unies en matière de développement après 2015.

11. Plus particulièrement, la FAO a été invitée à:

- renforcer la collaboration pour l'application de l'instrument, non contraignant sur le plan juridique, sur tous les types de forêts;
- élargir les travaux sur la collecte de données relatives au financement public national de la gestion durable des forêts dans le cadre des évaluations des ressources forestières mondiales;
- faciliter, en collaboration avec le secrétariat du Forum, les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les organisations régionales et sous-régionales et les grands groupes, la célébration de la Journée internationale des forêts.

12. Les participants au Forum se sont également mis d'accord sur le processus d'examen de l'arrangement international sur les forêts, en 2015 et sur l'examen des possibilités futures, et le Partenariat de collaboration sur les forêts et ses membres ont été invités à apporter leurs contributions en la matière.

VI. Forums sur les innovations agricoles

13. La FAO appuie les innovations agricoles grâce à des coalitions avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), le Forum mondial de la recherche agricole (FMRA), le Forum mondial pour le conseil rural et d'autres partenaires internationaux, y compris la Table ronde des Nations Unies sur la communication au service du développement.

14. En février 2013, la FAO a signé un protocole d'accord avec le Bureau du Consortium du GCRAI visant à améliorer la collaboration stratégique pour obtenir de meilleurs résultats de la recherche agricole internationale en faveur du développement, et les deux organisations définissent actuellement les priorités de cette collaboration stratégique. Les Secrétariats du FMRA, du Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats du GCRAI et du Mécanisme d'évaluation indépendant du GCRAI sont tous hébergés par la FAO, et cette dernière contribue à l'organisation de la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, ainsi qu'à la gouvernance du FMRA et du Forum mondial pour le conseil rural. En outre, la FAO et le Forum mondial pour le conseil rural collaborent pour assurer des services de plaidoyer et fournir des orientations en matière de services consultatifs pluralistes et axés sur la demande dans le cadre du programme d'action mondial pour le développement et pour promouvoir les réseaux de vulgarisation nationaux, régionaux et thématiques. La FAO participe également aux réunions annuelles du Forum mondial pour le conseil rural et à ses

groupes de travail sur l'évaluation de la vulgarisation, les questions de parité hommes-femmes, le renforcement des capacités et d'autres thèmes.

15. La FAO appuie la Plateforme pour l'agriculture tropicale, initiative du G20 pour le renforcement des capacités en matière d'innovation agricole dans les tropiques, avec pour membres 37 organisations partenaires internationales, régionales et nationales consacrées au renforcement des capacités. Au sein de la Plateforme pour l'agriculture tropicale, la FAO travaille en étroite collaboration avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le Centre régional d'études supérieures et de recherche agricole d'Asie du Sud-Est et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), afin d'évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités au niveau des systèmes d'innovation agricole de certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale, respectivement. Les recommandations issues des évaluations des besoins seront examinées et utilisées pour l'élaboration du plan d'action de la Plateforme pour l'agriculture tropicale dans le cadre d'une réunion de partenaires, en septembre 2013.

16. Depuis sa dix-septième Conférence des Parties en 2011, la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) a débattu de l'agriculture et du changement climatique en tant que question politique fondamentale, outre le dialogue permanent sur le besoin d'action, d'adaptation et d'atténuation. Dans ce contexte, la FAO soutient les pays dans leurs efforts pour intégrer les problèmes de changement climatique dans les politiques et programmes relatifs à la sécurité alimentaire et pour renforcer la capacité de récupération des groupes vulnérables et des systèmes alimentaires. La FAO fournit également des conseils techniques et partage ses connaissances et son expérience sur les thèmes liés à l'adaptation et à la sécurité alimentaire, ainsi que des informations sur les émissions de gaz à effet de serre provenant des secteurs agricoles. Les recommandations relatives au changement climatique et à la sécurité alimentaire issues de la trente-neuvième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ont été soumises à la CCNUCC, et la FAO poursuivra ses travaux avec les Membres pour en assurer le suivi.

17. Un autre problème essentiel examiné par la CCNUCC est la réduction des émissions de gaz provoquées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+). Les organes subsidiaires de la CCNUCC ont récemment débattu des modalités de l'amélioration de la coordination au niveau de la mise en œuvre ainsi que du financement des activités de REDD+. La FAO, y compris par le biais du programme UN-REDD, a accru l'appui apporté aux pays, notamment en ce qui concerne la mesure, la notification et la vérification (MNV) pour les émissions de carbone, la gestion des forêts nationales, la gouvernance, les régimes fonciers et la préparation juridique.